



HIVER 2019

STATION DES MONTS JURA  
LELEX

TOUT SCHUSS  
8-14 ANS

REFERENCE 001 007 001

VACANCES POUR TOUS  
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021  
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

## RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1<sup>er</sup> jour vers 17h00 et seront repris le dernier jour vers 10h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

## TRANSPORT

En autocar depuis : Grenoble, Chambéry, Bourg-en-Bresse, Saint-Etienne, Valence, Lyon, Annecy.

## 1<sup>er</sup> et dernier repas servis

**Premier repas inclus** : Dîner.

**Dernier repas inclus** : Pique-nique du midi pour les transports en train.

## SITE

► **Situation géographique** : Le chalet est situé à Lélex au cœur de la réserve naturelle de la haute chaîne et du parc naturel régional du haut Jura, dans un cadre verdoyant ou enneigé de 10 ha à 900 m d'altitude, au pied des plus hauts sommets du massif jurassien.

A 100km de Bourg en Bresse, à 120 km de Lyon et à 40 km de Genève.

► **Cadre de vie** : Le chalet Louis Marchand est agréable, spacieux et confortable. Les grandes chambres sont claires, chaleureuses, avec un coin bureau et comportent pour la plupart 4 ou 6 lits, sanitaires, WC et douche proches des chambres. Grande salle de jeux modulable avec home cinéma. Le soleil, grâce aux multiples baies vitrées, pénètre dans toute la structure. De multiples salles d'activités nous permettent d'être très à l'aise et de se sentir « bien ».

► **Effectif du groupe** : 24

## ACTIVITES

Séjour de vacances au cœur du parc naturel régional du Haut-Jura au cours duquel les enfants vont pouvoir s'adonner à l'apprentissage ou le perfectionnement du ski alpin, entre montagnes et forêts, le plaisir de la glisse et des sensations de pure liberté. 5 Demi-journées de ski alpin encadrées par les animateurs diplômés. Possibilité de cours ESF : 2h, la séance.

Mais aussi les joies de la neige, de la luge, des balades en raquettes, la fabrication d'igloos, de bonhommes de neige, et aussi la découverte d'une station en moyenne montagne.

## ORGANISATION DU SEJOUR

► **Équipe d'encadrement** : Animateurs diplômés ; 1 animateur pour 8 enfants. Moniteurs diplômés d'Etat pour les activités spécifiques. Chaque enfant aura un animateur de référence, en charge de sa vie quotidienne (argent de poche, vêtements, courrier, toilette, etc.)

► **Vie collective** : Le lever sera échelonné afin de respecter le rythme de chacun de 7 h 45 à 8 h 30. Le petit déjeuner se terminera à 9 heures afin de respecter le travail des cuisines et permettre de débiter toutes les activités. Toutes nos activités qu'elles soient sportives ou artistiques sont encadrées par des animateurs spécialisés ou des moniteurs brevetés d'état conformément aux exigences en vigueur. La sécurité demeure une priorité majeure. Le respect sera le fil conducteur de tous nos séjours : respect d'autrui que ce soit le copain de chambre, l'animateur, ou le personnel technique ; respect également des locaux et lieux de vie et respect des activités proposées. Le jeune sera acteur de son séjour et la réussite du séjour dépendra de l'attitude de chacun.

Des déplacements en minibus se feront pour certaines activités.

Les douches sont prises le soir. Les sanitaires sont nettoyés quotidiennement par notre maitresse de maison.

Nous n'acceptons **pas de JEUNES FUMEURS** et en rapport aux activités physiques le jeûne n'est pas possible.

**Attention !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge. Nous insisterons sur le respect des règles de la vie en collectivité pour que le séjour se déroule le mieux possible.

Certains jeunes peuvent avoir des difficultés de propreté la nuit. Une discussion suivie d'une solution sera apportée afin que l'enfant passe de bonnes vacances.

► **Alimentation** : Nous partageons les repas que notre cuisinier(e) s'affaire à rendre variés, équilibrés et délicieux : que les sportifs y trouvent l'énergie et les gourmets, les saveurs du terroir jurassien. Des pique-niques sont organisés. Notre projet éducatif reposant sur le principe de laïcité, nous effectuons le remplacement ou la compensation de certains aliments par d'autres au cours des repas. Nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte certaines demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités et avoir des répercussions sur le processus biologique de l'enfant. En cas d'allergies alimentaires, il est indispensable de nous transmettre dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin de faciliter l'accueil, sans risque pour la santé de l'enfant ou du jeune et nous permettre d'évaluer notre capacité à prendre en compte la ou les interdictions alimentaires.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant** :

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

## PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau** : Du change complet pour 8 jours, lunettes de soleil, casquette, crème solaire, vêtement de pluie, gourde, sac à dos, sac de couchage, bottes en plastique, baskets, chaussures de rando, claquettes et chaussons pour l'intérieur. Pensez à fournir des vêtements chauds : les soirées en montagne sont fraîches !

► **Lavage du linge** : Le linge sera lavé une fois par semaine pour les séjours de 12 à 15 jours uniquement.

► **Argent de poche** : une somme de 20 à 30 € semble raisonnable. Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Ain ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

► **Santé** : Merci de compléter toutes les rubriques de la fiche sanitaire : traitements médicaux (avec ordonnance, notice et boîte de médicaments), allergies, régimes alimentaires...  
Tous les médicaments apportés seront confiés à l'assistant sanitaire et administrés si besoin.

► **Frais médicaux** : Ils seront avancés par le centre, le remboursement vous sera demandé au cours du séjour.

► **Le téléphone** : 04.50.20.90.96

► **Utilisation du téléphone mobile** : 07.78.41.22.56

► **Objets de valeur** : Nous déconseillons la présence d'objets de valeur (MP3, bijoux, smart phone, tablettes, etc.) non indispensables au bon déroulement du séjour de votre enfant. Pour les photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables marqués. Toute disparition d'objets devra être signalée au directeur avant la fin du séjour.

Pour autant, les vols, dégradations ou pertes n'entraînent aucune responsabilité de notre association.

Les portables, tablettes numériques, gâteaux, sucreries, boissons sucrées seront confiés à l'arrivée au responsable de séjour et seront mis à disposition des enfants selon les règles établies dans la charte de vie élaborée en début de séjour.

## ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

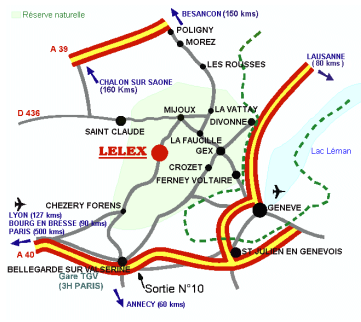
**Attention** : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, tablettes numériques, et autres ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image

## Plan d'accès détaillé



## Venir en voiture

- ☞ Par la route : Autoroute A40, sortie 9 (Saint Germain de Joux). Prendre la direction de Bellegarde. A 11 km prendre à gauche la direction Monts Jura – Lélex (28 km). A l'entrée du village, prendre à gauche après le garage, au niveau du VVF. Le chalet Louis Marchand se trouve à 100 m sur votre droite.
- ☞ Du pays de Gex : prendre le Col de la Faucille puis direction Mijoux et Lélex (à 8 km). Traverser le village et tourner à droite au niveau du VVF. Le chalet Louis Marchand se trouve à 100 m sur votre droite. Autoroute A40, sortie Saint Germain de Joux. RN 84 jusqu'à St Germain de Joux. Bifurcation pour Giron à l'entrée de St Germain, Giron se trouve à 9 km (carte michelin n°74)

## Venir en train / transports en commun

- ☞ Gare de Bellegarde-sur-Valserine. Puis le car 153 en direction de Mijoux,(2 par jour) ou taxis.

# AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e : .....

Représentant/e légal de l'enfant : .....

Demeurant : .....

.....

Inscrit/e sur le séjour : .....

Du ..... au .....

**> autorise**      **> n'autorise pas**      (*razer la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à .....

Signature du représentant légal

Le .....